



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence
parlementaire**

121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanep.eu

Retrouvez-moi sur

 Stéphane Peu

 StephanePeu

 Stéphane Peu

 stephanep.eu

 stephanep.eu



Farid AID

Député suppléant
farid.aid.2014@gmail.com

« Pénurie de médicaments Pour une relocalisation de la production pharmaceutique en France »

Monsieur le député appelle l'attention de M. le ministre de la Santé et de la Prévention sur la pénurie de médicaments qui impact fortement le pays. Depuis plusieurs mois, en effet, de nombreux médicaments sont en rupture de stock dans les officines de pharmacies. Une situation, ayant déjà d'ailleurs amené Monsieur le député à interroger le gouvernement, et qui semble désormais s'inscrire dans la durée.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 2160 références de médicaments selon l'Agence nationale de sécurité du médicament qui étaient en rupture de stock ou en risques de ruptures en 2021, contre 871 en 2018.

Parmi ces références figurent notamment des médicaments largement utilisés comme le paracétamol et l'amoxicilline.

Cette situation met en danger un grand nombre de patients, adultes et enfants à une période de l'année particulièrement exposée aux virus.

Si des mesures semblent avoir été mises en place pour contraindre les industriels à produire davantage et à élaborer des stocks de sécurité, ce qui est une bonne chose, force est de constater qu'elles demeurent insuffisantes. En revanche, les préconisations gouvernementales visant à une limitation de la prescription des antibiotiques connaissant des problèmes de stocks ne peuvent être la solution.

Il s'agit, selon Monsieur le député, d'un problème structurel devant être traité comme tel.



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence
parlementaire**

121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

 Stéphane Peu

 StephaneIpeu

 Stéphane Peu

 stephanepeu

 stephanepeu.fr



Farid AID

Député suppléant

farid.aid.2014@gmail.com

Or, la France ne disposant plus de la maîtrise de sa production de médicaments en raison de l'éclatement des différentes étapes de production à travers le monde, elle est exposée de fait aux aléas du marché.

L'observatoire de la transparence dans les politiques du médicament (OTMeds) alerte depuis des mois quant aux risques de la délocalisation de la production, qui fragilise la chaîne d'approvisionnement et expose fortement le pays à des pénuries au moindre incident sur l'une des chaînes de production (épidémie, hausse du coût de l'énergie et du transport, pénurie de principes actifs...).

Dès lors le sujet de la relocalisation de la production pharmaceutique en France semble être la clé du problème.

Aussi, devant l'urgence à trouver une solution, il apparaît comme évident pour Monsieur le député d'agir rapidement et avec force pour une relocalisation de la production pharmaceutique.

En attendant, M. le député appelle évidemment le gouvernement à maintenir ses actions en direction des industriels mais également insiste sur la nécessité de veiller à la mise en œuvre de la délivrance des médicaments à l'unité dans les officines de pharmacies comme l'autorise la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et ses décrets d'application.

M. le député souhaite donc connaître l'avis et les actions qu'entend mettre en place M. le ministre sur, d'une part, la nécessité de procéder à une relocalisation de la production pharmaceutique en France et, d'autre part, sur l'incitation à la délivrance des médicaments à l'unité.